

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

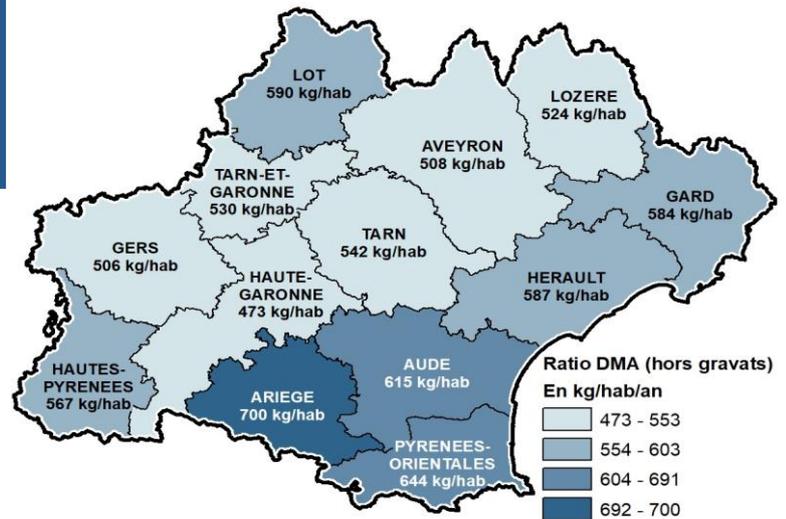
- 4454 communes
- 5 910 309 habitants (population SINOE 2019¹)
- 156 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 36 EPCI à compétence de traitement
- 561 déchèteries

DMA (avec gravats) 3 686 kt 624 kg/hab

DMA (hors gravats) 3 285 kt 556 kg/hab

France:

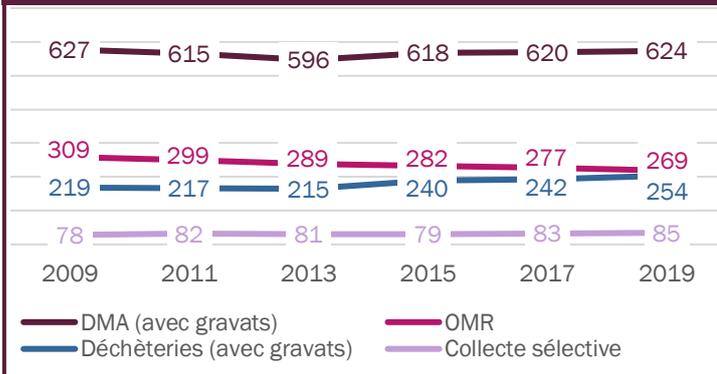
DMA (avec gravats): 582 kg/hab
 DMA (hors gravats): 529 kg/hab



2 communes d'Occitanie sont collectées par des EPCI de Nouvelle-Aquitaine, cela représente 100 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

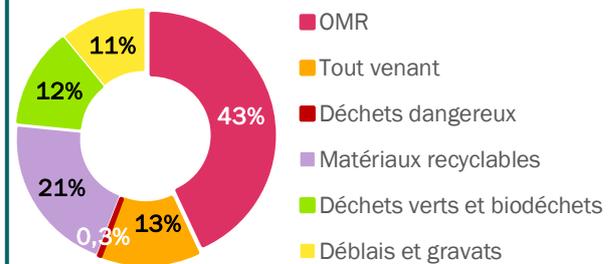
1 commune d'Auvergne-Rhône-Alpes et 25 de Nouvelle-Aquitaine sont collectées par des EPCI d'Occitanie, cela représente 7,9 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



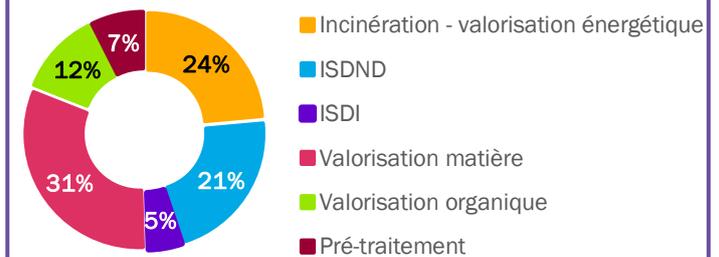
La quantité globale de DMA collectés en Occitanie entre 2009 et 2019 a augmenté de 254 kt. Toutefois, le ratio de DMA collectés par habitant est en légère diminution (-0,5%). L'Occitanie conserve une production de DMA par habitant plus élevée que la moyenne française. De plus, la diminution observée en région en 10 ans est légèrement inférieure à celle constatée au niveau national (-1%). Le ratio d'OMR a, quant à lui, diminué de 13% en Occitanie (-16,8% au niveau national). Cette diminution s'est faite au profit de la collecte sélective (emballages/papiers et verre) et des apports en déchèteries, qui ont augmenté, respectivement, de 8,3% et 15,8% (+8,6% et +20,7% au niveau national).

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 43% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 50% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition des modes de traitement varie légèrement au cours des années, avec une diminution de l'élimination au profit de la valorisation matière, tendance également observée au niveau national.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.

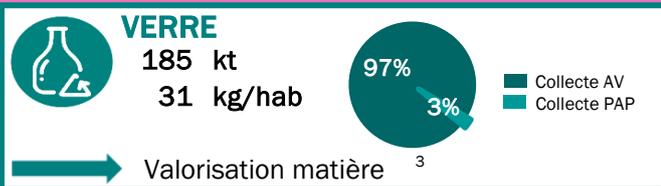
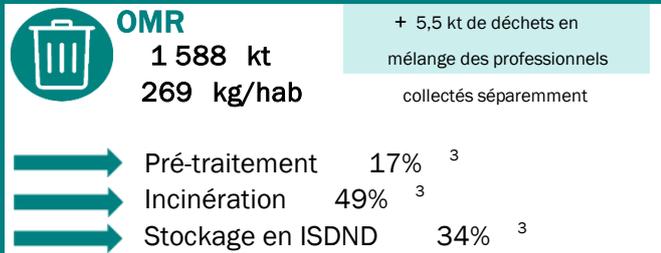
² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019

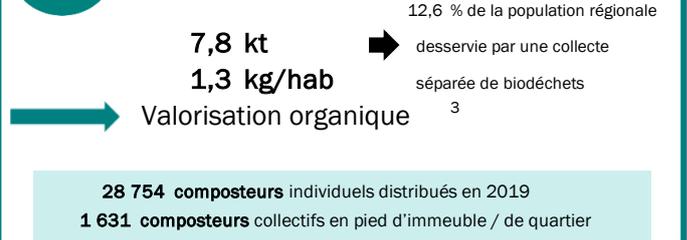
ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

2 101 kt 355 kg/hab

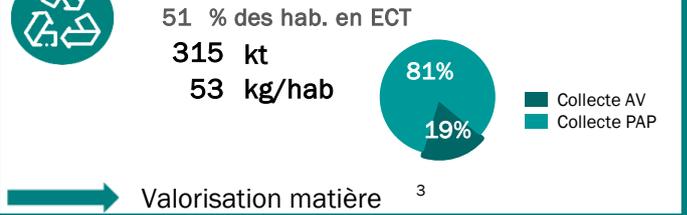


BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange



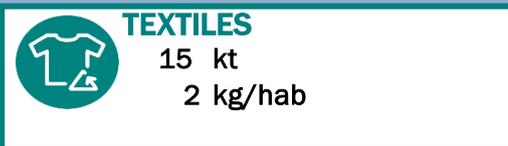
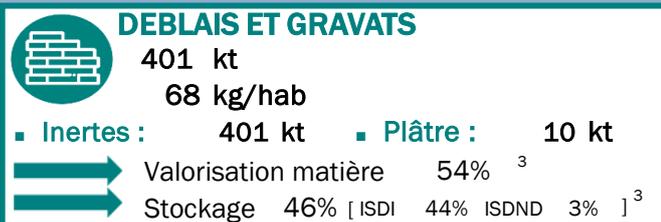
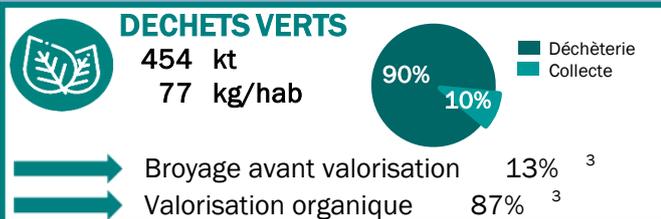
EMBALLAGES ET PAPIERS



DECHETS OCCASIONNELS

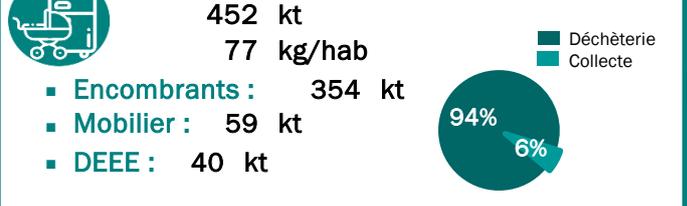
1 585 kt 268 kg/hab

Dont 1 499 kt 254 kg/hab collectés en déchèterie

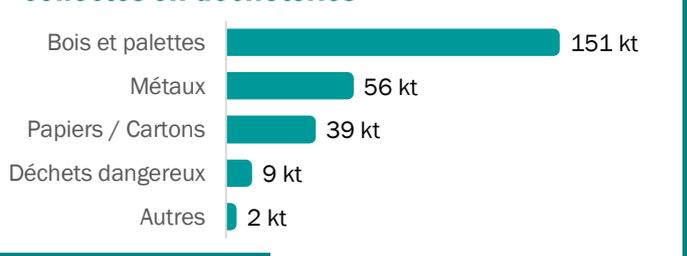


Zones de réemploi
 82 zones de réemploi en déchèteries

ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE



AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 4,55 kt de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

▪ **Glossaire :**
 AV : Apport volontaire
 DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
 DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
 ECT : Extension des Consignes de Tri
 EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
 ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
 ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
 OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
 PAP : Porte-à-porte

Pour plus d'informations :
 info@ordeco.org
 05 61 39 12 75

L'ORDECO est financé par

